

GARANTIE

Garantie de loyer: une solution alternative à la caution pour les entreprises

Les cautions demandées par les régies immobilières à la signature d'un bail commercial représentent des montants importants. **Beaucoup d'entreprises préfèrent donc souscrire à une assurance caution.**

de Nicolas Velle

A la signature d'un bail commercial, les cautions exigées par les régies représentent des sommes conséquentes: elles peuvent varier entre six et douze mois de loyer. Déjà connu dans le domaine privé, souscrire une assurance caution peut alors se révéler une bonne solution.

Couvrir les risques de loyers impayés

L'assurance caution pour loyer commercial remplace le dépôt de la caution et couvre les risques de loyers impayés jusqu'à concurrence de la somme définie dans le contrat. Un montant annuel est prélevé auprès du locataire selon un taux de prime personnalisée. Un contrat prévoit en géné-



Astuce – souscrire à une assurance caution, peut se révéler une bonne solution pour les entreprises.

ral une prime annuelle de 5% à 9% du montant de la garantie, en fonction du niveau de risque présenté par l'entreprise, de son profil et de la présence éventuelle d'un garant.

Maîtriser ses liquidités

Ce système comporte plusieurs avantages. Il permet d'une part d'éviter d'immobiliser des liquidités qui pourraient être utilisées pour d'autres acti-

vités. C'est notamment intéressant pour de jeunes entreprises, qui ont souvent peu de marge de manœuvre financière.

D'autre part, la garantie de caution représente un outil de gestion de liquidités. Si par la suite, l'entreprise dispose des sommes nécessaires, elle peut alors déposer le montant de la caution et mettre fin au contrat de garantie. Inversement, si elle a déposé une caution, elle peut souscrire une assurance en cours de bail et récupérer cette somme, afin de faire face, par exemple, à un besoin urgent de liquidités. ■

PUBLESITE

first
CAUTION

EN 2 MINUTES SUR
FIRSTCAUTION.CH

COMPAGNIE D'ASSURANCE
AGRÉÉE PAR LA FINMA

LA MEILLEURE
GARANTIE DE LOYER SANS DÉPÔT BANCAIRE

firstcaution SA, Avenue Edouard-Rod 4, CH-1260 Nyon
@firstcaution.ch. T 0840 78 78 78



CONTENU SPONSORISÉ

Retrouvez l'avis de nos experts

Pointer le temps de travail est-il un retour en arrière?



Jean-Marc Fillistorf
Directeur de Gammadia

Non, le travail à la tâche a montré ses limites. Si l'on donne un projet à un salarié et qu'il le finit rapidement, il ne rentrera pas plus tôt chez lui, il devra faire une autre tâche jusqu'à la fin de sa journée. Ces outils aident donc à respecter les heures convenues dans un contrat de travail. Cela permet plus de clarification et des relations plus saines.

Comment la digitalisation aide-t-elle l'entreprise?

Aujourd'hui, les employés ont l'habitude d'avoir tout en temps réel; cela permet de se caler sur ces nouveaux modes de vie. Plannings, absences, heures sup' ou vacances, le problème est réglé instantanément.

Ces outils accompagnent-ils de nouveaux modes de travail?

Oui, surtout pour le temps partiel et le travail à distance en pleine recrudescence. Le temps partiel est un casse-tête pour la gestion du temps. Les logiciels permettent de gérer ces données. Quant au travail à distance ou en coworking, il faut bien enregistrer les heures travaillées pour savoir si l'employé est actif. ■

Quels sont les avantages de la garantie de loyer sans dépôt bancaire?



Céline Frey
CEO First Caution

Toute location nécessite la constitution d'une garantie de 3 ou 6 mois de loyer selon la nature du bail. Le recours à Firstcaution permet de fournir au bailleur une garantie de qualité sans bloquer son argent sur un compte. L'agrément FINMA dont dispose Firstcaution est un gage de pérennité pour le bailleur et pour le locataire.

Les professionnels peuvent aussi en bénéficier?

Nos garanties de loyer sont disponibles pour les baux d'habitat comme pour les baux commerciaux, quel que soit le secteur d'activité ou le montant de la garantie. Nous proposons des offres sur mesure aux professionnels qui souhaitent disposer de leur trésorerie pour se développer.

Quelles sont les démarches à effectuer?

L'inscription peut se faire simplement en ligne sur firstcaution.ch. Nous traitons les demandes en temps réel et nos certificats peuvent être émis dans la journée. Nous assurons une réactivité de traitement pour faciliter la remise des clés entre le bailleur et le locataire. ■

PUBLICITÉ

GALLAND & CIE

RÉGIE IMMOBILIÈRE

À LOUER

LAUSANNE CENTRE - Boutiques - 57 m² et 90 m²



Proche M2 Fr. 2'542.-/mois + ch.

LAUSANNE - Bureaux 300 m² - Duplex - Standing



Entrée indépendante Loyer sur demande

LAUSANNE - Bureaux - 320 m² modulables



Parcs disponibles Loyer sur demande

VEVEY - Arcade com. - 100 m² + dépôt - Neuve



Proche transports Fr. 4'500.-/mois + ch.

7 votre bien ?
- nous

021 310 25 80 | sdegen@regiegalland.ch | www.regiegalland.ch